



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLEUMEUR - GAUTIER DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille dix huit  
Le vingt et un septembre à vingt heures  
Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la  
Mairie en séance publique sous la présidence de  
**Mr GOURONNEC Pierrick, maire**

DATE DE CONVOCATION <b>13 septembre 2018</b>	
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	14
PRESENTS	10
VOTANTS	11

### **Etaient présents :**

Monsieur GOURONNEC Pierrick, Madame L'AUBIN Marie-Renée, Monsieur MALLEDAN Pierre-Yvon, Monsieur JANVIER Jean-Yves, Madame LE LOUEDEC Christelle, Monsieur LE MOULLEC Frédéric, Monsieur LE ROUZES Benoît, Madame CADIC Rachel, Madame LE BECHEC Christelle, Monsieur CHAVANNE Jean-Claude, Monsieur ARZUL Yvon donne procuration à Monsieur Le Maire.

**Absentes :** Mmes DUVAL Laura, LAMANDE Andrée, BERTHOU Albane.

Formant la majorité des membres en exercice.  
Madame LE BECHEC Christelle est nommée secrétaire de séance.

### **LOTISSEMENT DES 4 VENTS porté par LA SEM LANNION TREGOR :**

Monsieur le maire rappelle l'historique du projet du lotissement des 4 vents.

Il explique qu'il est possible de confier à la SEM la réalisation de ce lotissement de 35 lots.

Monsieur le maire explique que la SEM continuera à travailler avec le cabinet de maîtrise d'œuvre ING-CONCEPT de LANDIVISIAU choisi par la commune.

Monsieur le maire procède à un tour de table et demande son avis à chaque élu.

Chaque élu se montre favorable à la proposition de Monsieur le maire : Compétences des services, commercialisation des lots, publicité, suivi de chantier, sont les arguments en faveur de la SEM

A l'unanimité, le conseil municipal décide de confier à la SEM Lannion Tréguier la réalisation du lotissement des 4 vents.

Les conditions de réalisation feront l'objet d'une prochaine délibération.

### **ATTRIBUTION DU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA RENOVATION DU RESTAURANT SCOLAIRE**

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal sa décision en date du 22 juin 2018 de procéder à la consultation afin de désigner la maîtrise d'œuvre de l'opération « rénovation du restaurant scolaire »

Les principaux objectifs et enjeux de l'opération sont les suivants :

- La rénovation et le réaménagement du bâtiment.
- La création d'une extension pour la réserve et le bureau
- La mise en accessibilité PMR
- La nécessité pour le maître d'ouvrage de maîtriser les coûts de l'opération (enveloppe prévisionnelle de 224 000 € HT)

Les critères de sélection portent sur :

- PRIX : 60%
- VALEUR TECHNIQUE : 40%

L'assistance maîtrise d'ouvrage a été confiée à Lannion Trégor Communauté. Les offres sont parvenues dans les délais.

Après analyses et pondération des notes attribuées, le cabinet d'architectes **ORIGINAL ! Architectes de la ROCHE-DERRIEN** s'est vu attribuer la note de 94/100 qui le place en première position.

Le taux de rémunération est fixé à 8.81 % soit 19 740 € HT.

APPROUVE A L'UNANIMITE

### **REPLACEMENT DE 2 VELUX DANS LE LOGEMENT LOCATIF AU DESSUS DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE :**

Monsieur JANVIER Jean-Yves, adjoint aux bâtiments communaux signale que les 2 velux de ce logement sont à remplacer.

L'offre de **l'entreprise COATANHAY Joseph de 8 Boloï 22740- PLEUDANIEL est retenue, à l'unanimité pour un montant HT de 1516 € soit 1667.60 € TTC.**

**Cette facture sera payée sur le BP 2018 opération 111 compte 2135.**

### **CHOIX DU PRESTATAIRE DU SITE INTERNET :**

Monsieur le maire rappelle qu'une commission responsable du site internet a été créée Lors de la séance du 11 mai 2018. Les membres de cette commission se sont réunis à plusieurs reprises afin d'élaborer un cahier des charges. Madame CADIC Rachel précise que divers prestataires ont été contactés selon le cahier des charges retenu par la commission.

La commission a décidé de retenir 3 créateurs de site et de les rencontrer.

La commission propose de retenir le prestataire BSC-CONCEPT de LANNION pour un montant de 2112.00 € TTC puis un abonnement annuel de 504 € annuel à compter de 2019.

Afin de rendre le site plus attractif, le drone de la commune de PLEUBIAN survolera PLEUMEUR-GAUTIER. Monsieur le maire remercie chaleureusement le maire de PLEUBIAN pour ce prêt. Les élus suivent à l'unanimité le choix de la commission.

## **AFFAIRES EN COURS :**

**-BOULANGERIE** : la commune est propriétaire des murs depuis le 17 août. Il convient à présent de se rapprocher de LTC pour déposer conjointement le permis de démolir et le permis de construire.

**-TERRAINS DE FOOT** : Comme promis, les anciens vestiaires ont été transformés en foyer. Ces travaux ont été réalisés en régie. Le logo du club a été mis.

**-MARATHON OBJECTIF AUTONOMIE** : le 30 septembre 2018 dans le sens PERROS-PAIMPOL cette année. Réunion au foyer mardi 25 septembre à 20 avec les présidents d'association.

**-VITESSE EXCESSIVE EN AGGLOMERATION** : Monsieur MALLEDAN Pierre-Yvon fait part des plaintes de riverains de la rue des 4 vents à cause de la vitesse excessive des véhicules. Il propose de rencontrer Monsieur François-Louis BOTHOREL technicien du département pour un essai de chicanes dans cette rue.